

AUTORISATIONS DES SERVICES ENFANCES

Nom du responsable :

Nom du (des) enfants :

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER VOS ENFANTS :

(Autre que les responsables)

Nom/Prénom :	Nom/Prénom :
Nom/Prénom :	Nom/Prénom :

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre du service enfance organisé pour l'année 2018/2019 par l'association Familles Rurales de St Laurent / Sèvre des photos pourront être prises lors des activités proposés.

Ces Photos pourront être ultérieurement présentées sur notre site internet. Dans le cadre d'expositions photos organisées par l'association ou lors de promotion de la structure dans les journaux locaux (bulletin municipal).

Selon la convention Internationale des droits de l'enfant l'utilisation des clichés ne peut se faire qu'avec l'autorisation des représentants légaux. C'est pourquoi nous vous demandons de remplir l'autorisation parentale ci-dessous.

- Autorise l'association Familles Rurales de St Laurent/Sèvre à utiliser les photos où figure mon (mes) enfants.
- Refuse que l'association Familles Rurales de St Laurent/Sèvre utilise les photos où figure mon (mes) enfants.

AUTORISATION SORTIE PROVISoire MERCREDI ET VACANCES (SI BESOIN) :

Ceci a pour but de pouvoir laisser votre enfant partir avec une personne listée ci-dessous pour une activité (foot, musique, rdv...) et de pouvoir revenir au centre après dans les limites décrites dans le règlement. Nous dégageant ainsi de toutes responsabilités durant cette absence.

Personnes autorisées :

Nom/Prénom :	Nom/Prénom :
Nom/Prénom :	Nom/Prénom :

Fait à : _____

Signature du responsable :

Le : _____



ASSOCIATION
DE SAINT-LAURENT-
SUR-SÈVRE



PIECES NÉCESSAIRES DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche annuelle de renseignements
- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Fiche d'autorisations
- 1 RIB et une autorisation de prélèvement (facultatif)

Projet pédagogique et règlement intérieur des services
disponible sur le site internet : <http://www.famillesrurales-sl.fr>